

## Anthropologie et Sociétés



Michel CAHEN, *Ethnicité politique. Pour une lecture réaliste de l'identité*. Paris, L'Harmattan, 1994, 171 p., cartes, graphiques, réf.

Claude Bariteau

Volume 20, numéro 3, 1996

La nature culturelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015447ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015447ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bariteau, C. (1996). Compte rendu de [Michel CAHEN, *Ethnicité politique. Pour une lecture réaliste de l'identité*. Paris, L'Harmattan, 1994, 171 p., cartes, graphiques, réf.] *Anthropologie et Sociétés*, 20(3), 149–152.  
<https://doi.org/10.7202/015447ar>

Michel JUFFÉ, *Les fondements du lien social. Le justicier, le sage et l'ogre*. coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1995, Paris, 226 p., index des auteurs.

Michel Juffé est professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées et professeur associé au Conservatoire national des Arts et Métiers. Cet ouvrage est directement lié aux cours qu'il a donnés, il est publié dans la collection dirigée par Georges Balandier, anthropologue, et porte sur le thème du lien social, thème profondément anthropologique. Préoccupé par la déconstruction, la crise du lien social, Juffé tente de comprendre par cet essai ce qui fait qu'une société ne se défait pas, comment elle bricole et accepte les conditions qui lui sont nécessaires. Essai de philosophie sociale, cet ouvrage nous éloigne de l'anthropologie à laquelle nous sommes habitués, mais par ses détours il permet au discours anthropologique de situer son lieu propre, si lointain de celui-ci. Par ses larges et englobants détours, Juffé reprend la Grèce, la Chrétienté, quelques grands philosophes, la littérature, la Sagesse et des ouvrages récents de science humaine. Il propose la centralité des trois figures coordonnées du justicier, du sage et de l'ogre pour penser l'équilibre difficile nécessaire aux sociétés qui ne veulent pas disparaître. Soit, mais ce large filet interprétatif ne s'impose pas, il est trop vite construit même s'il est très érudit, et l'anthropologue à chaque page bondirait pour calmer le jeu, réintroduire de la comparaison, proposer d'autres auteurs et discuter plus longuement.

C'est donc plutôt sous la forme de ses réponses critiques que l'anthropologue clarifiera ses options sur « les fondements du lien social ». Même en appréciant son sens de la complexité du social, des mythes et des discours qui le traversent, je n'ai pas trouvé dans ce livre trop englobant comment greffer un débat anthropologique limitable. J'ai cru jusqu'à la fin que les savants détours de l'auteur dépasseraient l'idée du chaos toujours risqué et des solutions philosophiques générales. L'attente a été vaine. Je croyais que sur des scénarios précis, l'auteur illustrerait les effets dans le rapport social de ses conceptions du lien social. Faute de mieux, je me suis finalement fait à l'idée que l'auteur concevait le lien social comme la paix relative entre les citoyens et qu'il n'en divulguait pas la recette.

Yvan Simonis  
Département d'anthropologie  
Université Laval  
Sainte-Foy  
Québec G1K 7P4

---

Michel CAHEN, *Ethnicité politique. Pour une lecture réaliste de l'identité*. Paris, L'Harmattan, 1994, 171 p., cartes, graphiques, réf.

L'auteur de ce livre est animé d'un grand projet : montrer « que le concept de "nation politique" est un non-sens et qu'en revanche l'ethnicité peut être une valeur politique positive pour la démocratie » (p. 14). Fondamentalement, il s'agit

d'un projet qui remet en question les conceptions marxiste et jacobine de l'État-nation afin que soit prise en compte l'ethnicité comme élément constitutif de l'identité à l'intérieur des régimes démocratiques.

Par son exposé, Cahen révèle ses connaissances de l'Europe, des pays communistes, notamment de l'ex-Yougoslavie, de certains pays africains, en particulier le Mozambique, et du Canada. Au chapitre trois, il se livre même à un long débat sur le marxisme radical après en avoir disséqué les tenants et aboutissants. Puis il poursuit sa réflexion en critiquant les thèses d'auteurs connus : Balibar et Wallerstein, Chevènement, Finkelkraut, Habermas, Hobsbawm, Lévy, Renan, Samary, Taguieff et Wiewiorka. De fait, Renan est le seul auquel il se rallie. Citations à l'appui, il met en relief l'importance accordée par ce dernier à la dimension culturelle et historique de la nation.

Si Cahen peut ainsi se permettre d'interroger les analyses ancrées théoriquement, c'est qu'il refuse, d'entrée de jeu, de préciser les concepts qu'il utilise, préférant plutôt rechercher des « faits de conscience » dans des situations concrètes. Pour lui, la nation, comme l'ethnie, est précisément un fait de conscience : une réalité subjective non définissable. De son point de vue, la « précision des concepts [...] ne doit pas toujours être un préalable à la discussion » (p. 13). Voilà qui ouvre la porte à la critique mais aussi à la confusion.

Le concept de nation a depuis longtemps une double signification. D'une part, il valorise les origines auxquelles se rattachent des individus, leurs caractéristiques distinctives, leur sentiment de constituer une communauté et leur volonté de la maintenir ; d'autre part, il correspond, au sein d'un État-nation, à la manière de regrouper les hommes et les femmes en société, donc à une entité politique. Il est donc important de bien clarifier le sens qu'on accorde à ce terme. Dans ce livre, Cahen prise le premier et présente le second comme une dérive.

L'argumentaire de Cahen avance que « [la] nation est profondément légitime si elle existe. Il est profondément illégitime de vouloir en créer. La volonté d'une nation de créer son propre État est un droit des peuples. La volonté d'un État d'imposer la nation à ses peuples est une oppression » (p. 102). En d'autres termes, l'État ne saurait être créateur de nation. S'il précède la nation, comme ce fut le cas au Sénégal et dans divers pays, le nationalisme qui en découle « est nécessairement élitaire car la seule couche sociale apte à le porter est celle, produite par le colonialisme, qui gravite autour de l'État et de l'économie moderne » (p. 101).

Dans ces circonstances, la proclamation du projet de nation devient toujours la proclamation de la nation elle-même, ce qui conduit à l'érection d'une nation fragile, parfois antidémocratique. À son avis, un tel État-nation ne peut survivre et se développer que s'il « est ressenti comme la garantie de [la] liberté et [du] développement des peuples qui le composent » (p. 102), ce qui, de toute évidence, s'oppose à la deuxième définition du concept de nation. Par ailleurs, cela justifie sa critique de la construction des nations issues de la décolonisation en référence aux modèles jacobin et marxiste, voire maoïste, parce que ces modèles, récusant l'ethnicisme, sont depuis traversés par des mouvements nationalitaires et des crises internes majeures.

Pour Cahen, de telles tensions ne sont pas le propre des pays issus de la décolonisation. On les retrouvait dans l'ex-URSS. Elles sont présentes actuellement en France, en Espagne, en Allemagne et dans d'autres pays européens, notamment depuis l'immigration massive des dernières décennies et l'affirmation de régionalismes après la constitution de la Communauté économique européenne. Elles s'expriment aussi au Canada, pays qui cherche à créer son unité par la valorisation de la diversité qui le caractérise.

Comment alors éviter ces tensions ? Pour Cahen, il faudrait créer un espace quasi public, celui de l'ethnicité et de la nation, entre le citoyen et l'État. Cet espace devrait découler d'une reconnaissance de droits particuliers à des groupes nationaux et ethniques. Parmi ces droits, Cahen avance les suivants : 1- le droit à une alphabétisation en langue maternelle pour les enfants ; 2- le droit à des subventions pour les associations ; 3- un droit de veto suspensif sur des sujets précis, droit octroyé à un collège d'élus représentant un groupe en particulier.

Selon Cahen, cette approche ne saurait être généralisée partout où il y a des tensions. Dans certains cas, la reconnaissance d'un veto suspensif s'avérerait inutile. En fait, une telle reconnaissance pourrait avoir cours surtout dans les pays composés de plusieurs nations et ethnies. Toujours selon Cahen, en cette matière, « [l']important est de trouver les biais permettant pleinement de tenir compte politiquement de l'ethnicité sans lui donner institutionnellement des pouvoirs qui, eux, forcément auraient tendance à figer les groupes dont les élites voudraient ainsi s'auto-reproduire » (p. 153).

Cette dernière remarque est importante. Elle nous ramène au débat entre Taylor (1994) et Habermas (1994) sur les modalités d'une politique de reconnaissance à l'intérieur des démocraties occidentales. Comme je l'ai souligné ailleurs (Bariteau 1996), Habermas privilégie le débat politique et les ententes qui en résultent tandis que Taylor préconise un arbitrage par les plus hauts tribunaux. Sous cet angle, l'idée d'un veto suspensif innove. Elle soulève cependant des problèmes beaucoup plus importants que les simples modalités organisationnelles auxquelles s'intéresse Cahen dans les dernières pages de son livre.

Parmi ces problèmes, il y a celui de la survie des groupes en question. Si ces groupes peuvent s'opposer à des lois et à des mesures qui, de l'avis de leurs représentants, peuvent remettre en question leur survie, ils auront alors en mains un pouvoir institutionnalisé, ce qui est nettement en contradiction avec les propos de Cahen cités plus haut (p. 153). Mieux, avec un tel pouvoir, ces représentants sentiront rapidement qu'il est justifié de faire la promotion de leurs groupes. Il en découlera des pressions en faveur d'une ghettoïsation culturelle plutôt qu'un point de vue de citoyenneté.

Sous cet angle précis, la proposition de Cahen ne convainc guère. Aussi, ce livre m'apparaît-il faible quant à la valorisation de la démocratie par le biais de la reconnaissance de l'ethnicité. Par contre, par la qualité des analyses de cas d'oppressions majeures, ce livre constitue un plaidoyer percutant en faveur d'un remaniement des modèles jacobin et marxiste de l'État-nation. Il s'agit d'ailleurs là d'une question devenue incontournable et au Québec, les promoteurs du projet

sécessionniste ne sauraient en faire l'économie. Comme l'a signalé Hroch (1996), tous les groupes nationalitaires porteurs d'un tel projet y sont un jour ou l'autre confrontés.

Cet enjeu, rappelons-le, se situe à la frontière des droits collectifs et des droits individuels. Parce qu'il en est ainsi, il faut poser la démocratie comme préalable à la discussion. Or, c'est précisément la pratique de la démocratie qui constitue la pierre d'achoppement de l'insertion de la dynamique identitaire propre à l'ethnicité. À cet égard, la proposition de Cahen ne clôt pas le débat. Le mérite de ce livre est surtout d'y contribuer en valorisant l'ethnicité et en fustigeant les constructions nationales fondées sur le pouvoir de l'État, ce qui rejoint la plupart des chercheurs contemporains, y compris ceux que critique Cahen.

## Références

- BARITEAU C., 1996, « Pour une conception civique du Québec », *L'Action Nationale*, Vol. LXXXVI, 7 : 105-168.
- HABERMAS J., « Struggles for Recognition in the Democratic Constitutional State » : 107-148, in A. Gutmann, *Multiculturalism*. Princeton, Princeton University Press.
- HROCH M., 1996, « De l'ethnicité à la nation. Un chemin oublié vers la modernité », *Anthropologie et sociétés*, 19, 3 : 71-86.
- TAYLOR C., 1994, « The Politics of Recognition » : 25-73, in A. Gutmann, *Multiculturalism*. Princeton, Princeton University Press.

Claude Bariteau  
Département d'anthropologie  
Université Laval  
Sainte-Foy  
Québec G1K 7P4

---

Louis DUMONT, *German Ideology : From France to Germany and Back*. Chicago et Londres. The University of Chicago Press, 1994, 250 p., bibliogr., index.

Cette traduction d'un ouvrage paru en français (Dumont 1991) — effectuée en grande partie par Christophe Robert et révisée par l'auteur — reprend des textes originaux parus d'abord en anglais (les chapitres 1, 2, et une partie du chapitre 8) ou tirés de conférences prononcées en anglais dans diverses universités américaines. C'est donc un ouvrage pour lequel la langue est un enjeu, surtout si l'on surimpose, entre autres, le choix des verbes en français et en anglais pour tenter de saisir toutes les nuances du propos. La préface a été écrite pour cette édition seulement.

Louis Dumont est maintenant reconnu, aux États-Unis, comme un des auteurs les plus importants en sciences humaines, un de ceux qu'il faut avoir lus, aux côtés de Derrida et Baudrillard par exemple, à cause de l'intérêt que lui portent les